**Motion de conseil des maîtres et maîtresses**

**Motion de conseil d’école**

Soutenue par l’intersyndicale FSU – CGT – SUD – CNT

La Seine-Saint-Denis est un des départements français les plus touchés par l’épidémie de Covid-19. Après une année et demie de crise sanitaire et sociale, la situation de nos élèves et de leurs familles s’est considérablement dégradée.

Pourtant malgré les nombreuses alertes et informations envoyées par les personnels des écoles, la situation sanitaire et sociale continue de se dégrader.

A ce jour, il n’existe toujours pas de postes assistantes sociales de l’Éducation nationale dans le 1er degré en Seine-Saint-Denis, et de nombreux postes d’infirmiers·ères scolaires et de psychologues de l’Éducation nationale sont vacants.

De plus, l’absence de médecine scolaire dans le 93 prive nos élèves de l’accès à la visite médicale obligatoire à l’âge de 3 / 4 ans et à l’âge de 6 ans pourtant indispensable pour détecter les troubles de l’apprentissage ou les pathologies pouvant les entraver. L’aide aux enfants en grande difficulté scolaire est devenue extrêmement restreinte, il n’y a plus de création de postes RASED.

À tous les niveaux, il y a un manque criant d’AESH, laissant sans solutions de trop nombreuses et nombreux élèves qui pourtant ont des notifications de la MDPH. Nos collègues AESH sont donc « mutualisées » par la mise en place des PIAL. Cette situation dégrade les conditions de travail des professeurs des écoles et des AESH entraînant de nombreuses situations de souffrance au travail.

Face à cette situation, le conseil des maîtres et maîtresses / le conseil d’école réunit à ………………………………………………………………… en date du xx/xx/xxxx demande la création des postes de personnels santé-sociaux, de RASED, de psychologues de l’Education nationale et d’AESH nécessaires pour une prise en charge adaptée aux besoins de nos élèves.